



Mission régionale d'autorité environnementale
Région Hauts-de-France

Relevé de décisions de la séance du 11 décembre 2018

Présidente de la séance : Patricia CORREZE-LENEE

Autres membres présents :

- Etienne LEFEBVRE
- Philippe DUCROCQ
- Denise LECOCCQ

Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

Néant

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Modification du PLU de Lestrem (62)
- Elaboration du PLU de Sissy (02)
- Modification du PLU de Lens – ZAC centralité (62)
- Modification du PLU d'Estaires (59)
- Elaboration du PLU de Bailleul-le-Soc (60)
- Modification n°2 du PLU de Pont-de-Metz (80)

Plans programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

Autres dossiers soumis à délibération

Plans-programmes : Décision d'avis tacite

Néant

Projets : Décisions d'avis tacite

Dans l'état des informations fournies dans la grille d'analyse renseignée par la DREAL, après en avoir délibéré, la MRAe a jugé qu'il n'était pas nécessaire de formuler un avis sur le projet de construction d'un entrepôt à Clermont (60), soumis à évaluation environnementale.

Désignation de coordonnateurs de la MRAe pour des dossiers non soumis à délibération collégiale

Autres dossiers

Néant

La Présidente de la MRAe

La Présidente de la MRAe,

